

Mérimée et le patrimoine national

par
M. Xavier DARCOS

In, Revue « *Une certaine idée* », 2002

Un homme de raison dans un temps de ferveur

Mérimée, né en 1803, s'était rapidement fait un nom, sous la Restauration, dans le monde des lettres en pleine mouvance romantique. Mais il n'a jamais été dupe des emphases et des lubies de son époque. Il ne fut pas un adepte du renouveau religieux, étant athée. Il se méfia de la grandiloquence narcissique des poètes, préférant le style laconique et impersonnel des conteurs cruels ou ironiques. Il pratiqua surtout la forme brève, la prolixité sentimentale et populiste d'un Hugo lui semblant le sommet du ridicule.

Mais, grâce à l'avènement de la monarchie de Juillet, ces idées raisonnables cessèrent de paraître suspectes. Protégé par le Comte d'Argout, il travaille d'abord dans divers cabinets ministériels : à la Marine, au Commerce et à l'Intérieur. Puis, le 27 mai 1834, il est nommé Inspecteur général des monuments historiques. Ainsi vont pouvoir s'épanouir sa passion atavique des beaux-arts (son père, Léonor, fut un professeur de peinture respecté), sa vocation d'archéologue amateur et son goût des voyages. Malgré ses jérémiades sur l'inconfort de ses incessants déplacements ou sur l'épaisse sottise des provinciaux, Mérimée se voue à sa mission avec talent et énergie. Il transforme ses volumineux rapports en passionnants et méticuleux récits de voyages : *Notes d'un voyage dans le midi de la France* (1835), *Notes d'un voyage dans l'Ouest de la France* (1836), *Essai sur l'architecture du Moyen Âge* (1837), *Notes d'un voyage en Auvergne* (1838), *Notes d'un voyage en Corse* (1840), *Études sur l'histoire romaine* (1841), *Architecture militaire au Moyen Âge* (1843), *Notice sur les peintures de l'église de Saint-Savin* (1845), *Vézelay* (1848). Ces impressionnants travaux permirent à Mérimée d'être élu en 1843 à l'Académie des inscriptions et belles lettres, puis en 1844 à l'Académie française, où il succéda à Charles Nodier - après force intrigues pour faire oublier sa réputation de libre penseur.

Il y avait fort à faire. Le patrimoine français semblait en friche. La brutalité aveugle de la Révolution avait laissé des plaies béantes dans de nombreux édifices, en particulier lorsqu'ils illustraient la religion et la monarchie. *Les Monuments détruits de la France*, de Louis Réau, dresse le sombre inventaire de cette époque de purification révolutionnaire. On avait voulu purger la mémoire d'un peuple des éléments susceptibles d'évoquer ses racines, jusque dans la façon de compter les jours, les mois et les ans, ou de prénommer ses enfants et de désigner les cités. On trouva ainsi des bébés baptisés de noms bizarres, comme

"Aubergine, née à Franciade, ex-Saint-Denis". "Nous ferons un cimetière de la France plutôt que de ne pas la régénérer à notre manière", proclamait Carrier à Nantes. Si le pays ne fut pas transformé en cimetière, il connut l'agonie.

On doit à Louis-Philippe d'avoir placé au rang des priorités nationales la réhabilitation architecturale du pays. Ce retour aux témoignages du passé ne pouvait que trouver un écho favorable dans l'opinion, largement influencée par les idéaux romantiques. Le 1er mars 1832, Victor Hugo s'émeut "du massacre des pierres anciennes" dans la *Revue des Deux Mondes* en déclarant la *Guerre aux démolisseurs* : "Nous posons donc en fait qu'il n'y a peut-être pas en France, à l'heure qu'il est, une seule ville, pas un seul chef-lieu d'arrondissement, pas un seul chef-lieu de canton, où il ne se médite, où il ne se commence, où il ne s'achève la destruction de quelque monument historique national". Pourtant, la loi de protection du patrimoine qu'il implore ne sera votée qu'en 1888. Mais, sur le plan pratique, on ne savait comment agir. Que faire pour ces biens nationaux magnifiques mais ruinés, abandonnés, transformés "en casernes, en magasins à fourrages, en prisons, en manufactures" ?

Un néophyte inspecteur général

Pour sauvegarder les splendeurs passées, alors que venait de se fonder en 1834 la Société française d'archéologie, Mérimée - même s'il se présente comme un pionnier - marche sur les traces de Ludovic Vitet, nommé inspecteur général des Monuments historiques de la France le 23 octobre 1830, par François Guizot, alors ministre de l'Intérieur : cet homme de culture n'oublie pas qu'il fut professeur d'histoire moderne à la Sorbonne. Comme Ministre de l'Instruction publique, de 1832 à 1837, il crée la Société d'histoire de France et le Comité des travaux historiques et scientifiques, et il améliore le statut de l'École des chartes. Il demande aux Préfets, en novembre 1833, de faire procéder à la fouille des archives locales pour faire resurgir les "manuscrits qui ont rapport à notre histoire nationale" et il sollicite de la Chambre un budget pour publier les archives de la Bibliothèque royale et du ministère des Affaires étrangères, afin de protéger "notre histoire qui, avant 1789, est en quelque sorte pour nous de l'histoire ancienne". A l'image de Guizot, la France de ces années-là cherche à se ressourcer en fouillant dans son passé. Il s'agit aussi de présenter la Révolution comme un bref aléa dans la marche du temps, de restaurer une continuité qui englobe cet accident historique.

L'ardeur est générale. Alexandre de Laborde dresse un rapport des "édifices et antiquités monumentales de la France". Henri Martin entreprend une *Histoire de France*, qui paraît à partir de 1833. L'idée d'un "muséum" sur le site du Louvre, émise dès mai 1791, prend corps. La jeune génération romantique exige des initiatives plus hardies et rêve d'un relevage systématique. Sous l'influence notamment de Charles Nodier, elle redécouvre en particulier le moyen âge, l'art roman et le gothique. Arcisse de Caumont, en 1834, crée la Société française d'archéologie qui tient un congrès annuel et édite le *Bulletin monumental*. Ces voix érudites sont amplifiées par les proclamations des poètes. Les consciences sont en éveil. Déjà résonnent les hauts cris de Victor Hugo, dans sa *Guerre aux démolisseurs*. Mais Hugo vole au secours de la victoire. Le législateur est déjà à l'oeuvre.

Mérimée, passionné d'antiquités et conscient de l'inépuisable richesse du patrimoine national, prend très au sérieux sa mission de protecteur et de régent des bâtiments de France.

Sa bonne connaissance des rouages de l'administration lui permet aussi d'aller chercher les moyens, budgétaires ou humains, là où ils se trouvent, pour agir avec un maximum d'efficacité. Avant sa première tournée, en juillet 1834, Mérimée tient à rencontrer Arcisse de Caumont, qui exerce un grand rayonnement dans ce milieu. Mais il saura s'en détacher rapidement. Plus cérébral que sentimental, Mérimée exerce sa fonction de sauvegarde sans y engager ses propres émotions. On lui fait grief, ici comme ailleurs, de sa froideur supposée. Ce sens du devoir ne l'empêche pas de se passionner et d'être parfois déchiré, quand il faut sacrifier ou choisir : "Il y a bien longtemps que nous avons désespéré de sauver *tous* les monuments menacés et notre ambition est de faire le meilleur choix possible parmi le petit nombre de ceux que nous pouvons secourir".

Derrière la distance qu'il affecte, par orgueil et dilettantisme affiché, Mérimée camoufle ses craintes de n'être pas à la hauteur de sa mission. C'est aussi ce qui explique sa conscience professionnelle aiguë et têtue. Les deux mois qui séparent sa nomination de sa première tournée d'inspection révèlent cette angoisse et ce perfectionnisme : il empile et assimile les lourdes informations nécessaires à son activité ; il se trace déjà un programme pour de longues années, lequel lui laissera bien peu temps pour l'écriture et pour le repos. Mérimée sait déjà qu'il visitera des édifices en piteux état et, ce qui est pire, d'abominables réparations prodiguées par des sauveurs ignares : "Le mauvais goût qui a présidé à la plupart des réparations faites depuis deux siècles à nos monuments du Moyen Age a laissé des traces peut-être plus funestes que les dévastations, suites de nos guerres civiles et de la Révolution".

Mérimée, de 1834 à 1852, accomplira une vingtaine de grandes tournées d'inspection - auxquelles il faut ajouter de brefs séjours provinciaux. Chaque printemps, Mérimée planifie son périple estival. Entre-temps, il ne s'échappe que pour des urgences, lorsqu'un édifice est menacé, ou lorsqu'il faut rendre un arbitrage immédiat. Le plus long séjour est celui de 1839 : Mérimée passe cinq mois dans le sud-est et en Corse. Mais, la plupart du temps, ses déplacements ne durent guère plus d'un mois, voire quelques journées.

De l'empirisme à la théorie

Les fonctions occupées par Mérimée supposent d'immenses connaissances. Sa culture scolaire et universitaire était solide mais elle ne le prédisposait pas spécialement à son emploi de "spécialiste en tout". C'est donc sur le terrain, et au fur et à mesure des besoins créés par ses missions que Mérimée s'est forgé un vaste savoir. En observateur curieux, il commence par repérer et inventorier. Réticent face à la sécheresse des sciences théoriques, Mérimée, dans les vestiges du passé, s'efforce toujours de retrouver la trace des hommes et de leur vie privée. L'archéologue se double de l'ethnologue. Ainsi, les vestiges de Bibracte lui parlent surtout à travers la vie du marché "qui remonte au temps où les cohortes romaines stationnaient sur le mont Beuvray ; elles ont disparu depuis quatorze siècles au moins et le marché dure encore". Autun la romaine est également une révélation, en 1834 : il admire dans le temple de Janus "un parement de petites pierres disposées par assises parallèles et parfaitement taillées" et son milieu composé "comme la plupart des édifices romains d'une masse de petites pierres irrégulières unies par un ciment d'une dureté extraordinaire". C'est surtout la Provence qui le comble par la richesse et la survivance palpable de ses traces antiques.

Bien qu'il n'ait guère d'appétence naturelle pour le Moyen Âge, la nature des monuments que visite Mérimée va le forcer à s'y intéresser. Les sites qui entrent dans le champ de ses responsabilités sont en grande partie des églises édifiées entre le X^{ème} et le XV^{ème} siècle. Il y a pris goût. La beauté de Vézelay, par exemple, l'a visiblement touché, d'autant plus qu'elle est menacée. On perçoit à quel point les missions de Mérimée le changent peu à peu. Lorsqu'il part pour sa première tournée, la campagne française est pour lui une inconnue que ses parents, farouchement parisiens, ne lui ont guère présentée. De même, ce peintre, enclin à la littérature, a, dans sa jeunesse, négligé l'architecture et l'étude des sites historiques. Il lui a fallu compenser cette lacune par des lectures intenses et avides. Il a très vite pris conscience du formidable trésor à côté duquel il était passé. Il est fasciné par les églises de la Charité-sur-Loire, d'Autun et de Saintes, par le couvent des Jacobins de Toulouse, par l'abbaye de Fontevault (transformée en prison). Il intervient notamment à Mérignac (en Saintonge), à Poitiers, à Lyon et à Vienne. Bref : il est partout.

Pris par la passion du métier, Mérimée n'hésite pas à mettre lui même la main à la pâte lorsque l'occasion l'exige. C'est ainsi qu'il gratte le badigeon cachant la fresque des arts libéraux dans la sacristie du Puy. Au quotidien, les comptes rendus font de lui un "galérien des lettres". Les notes sont abondantes mais parfois évasives. Les analyses architecturales pèchent par manque de références. À La Charité-sur-Loire comme à Vézelay, ses commentaires historiques restent dans le flou et il ne décèle que les grands traits de l'influence byzantine, sans en saisir les détails et les subtilités. Conscient de ses faiblesses, il reste prudent, se limitant à des généralités ou à des suppositions. Il se sent moins sûr dans l'évocation de motifs précis que dans les définitions d'ensemble. A Carnac, même, son scepticisme l'emporte sur toute tentative d'explication. Malgré ces imprécisions de fond, les notes archéologiques de Mérimée font ainsi office de vulgarisation. C'est l'avis de Sainte-Beuve, qui les juge faciles à lire, écrites avec aisance, dans un style clair et simple. Bien sûr, dans les moments de bonheur ou de surprise, l'écrivain reprend le dessus. Son écriture retrouve les qualités du nouvelliste.

Mérimée agrmente aussi ses notes et récits d'esquisses et de divers dessins. Né et éduqué dans un milieu de peintres, Mérimée aime à croquer les ridicules mais il profite aussi des tableaux ou des oeuvres d'art qu'il croise. Il recopie ou commente. Admirateur des peintres anglais Lawrence et Reynolds, Mérimée tente de se rapprocher de leur sens du détail et de leurs choix de couleurs. En 1841, il expérimente un appareil daguerréotype dont les résultats le déçoivent, malgré les préconisations de la commission des Monuments historiques de 1838 qui envisageait "une collection photographique des plans et dessins de tous les monuments historiques de la France" - laquelle sera finalement réalisée en partie sous le Second Empire. Enfin, il met même au point une technique de fac-similé, à base de papier fort et de brossage, sorte d'estampage qui demande une patience rare. Il étudie aussi les techniques de moulage. Autre sujet d'intérêt constant : les cultures et traditions populaires. Mérimée rejoint ainsi les goûts de ses amis des débuts du romantisme, tel Charles Nodier. De préférence à des hypothèses, Mérimée aime avoir recours aux contes et légendes des régions qu'il visite, pour éclairer les origines d'un bâtiment ou pour analyser un site.

Malgré son attachement aux canons du classicisme (pour qui "il n'est de beau que le vrai"), Mérimée n'est pas un adulateur du legs artistique de Rome. L'art romain lui semble souvent formel, imitateur, convenu. Il préfère se tourner vers la Grèce dont les arts lui semblent plus influencés encore par cette sensualité vraie qu'il recherche en toute expression humaine. L'architecture grecque est à ses yeux plus imaginative, plus composite, plus vive. Il

aime lui comparer la fertilité patiente du Moyen Âge. "Les architectes du XIIIème [...] se sont souvent rencontrés avec les Grecs par la méthode et, si je puis m'exprimer ainsi, par le raisonnement de leur art", affirme-t-il dans *De la peinture murale* en 1851. Cet "art national", il le célèbre comme la manifestation d'une foi collective et d'une vitalité irrépressible. Tel est pour lui l'héritage majeur du Moyen Âge, époque pleine de sève et d'attentes. Là encore, il rejoint les visions d'un Michelet, regrettant que cette énergie quasi primitive ait été supplantée par les subtilités importées et inutilement sophistiquées de la Renaissance. Pour Mérimée, la grande tradition de l'art, celle qu'il affectionne, celle "qui charme les yeux en satisfaisant la raison", se retrouve essentiellement dans "les monuments grecs, les églises romanes et les cathédrales gothiques". Toute le reste est plus ou moins décomposition ou décadence. De tels *a priori* - pour ne pas dire de telles sottises - s'expliquent en grande partie par la nature des bâtiments auxquels Mérimée a été conduit à s'intéresser. Il marque constamment sa préférence pour un art d'imitation et de naturel, pour ce qu'il nomme "l'alliance de l'harmonie et la raison". Il déteste le pathos, le trompe-l'oeil et le tarabiscoté. Il considère que "tous les arts se ressemblent sur ce point que l'illusion absolue leur est contraire". C'est la même approche pudique et vériste qu'il pratique dans la sobriété - pourtant déchirante - de *Colomba* et de *Carmen* .

L'inventaire des choses et le réseau des hommes

Mais il faut aussi faire école. En 1848, avec Charles Lenormant, il met au point une méthode pour répertorier les collections des musées et pour former les conservateurs. "Un des meilleurs moyens de rendre populaires et utiles nos collections nationales serait d'engager les conservateurs de chaque section à faire chacun un cours sur la partie des sciences ou des arts à laquelle se rapportent ses collections. Ce serait l'application d'un principe déjà usagé avec un immense succès depuis plus de soixante ans, au Musée d'histoire naturelle". Quarante ans après l'édition de cet excellent principe, naîtra l'École du Louvre. C'est ce même besoin de rationalisation qui lui a fait imaginer, en 1843, la caisse des Musées et qui le conduira, en février 1853, à étudier la refonte de la commission des Arts et Édifices religieux. Ces réorganisations sont nécessaires. Mérimée, obsédé par le nombre de chefs d'oeuvres en péril dont il se sent responsable, vise l'efficacité. Il collecte les données et les classe par degré d'urgence. De tournées en rapports, Mérimée construit ainsi la mémoire de l'architecture française.

De 1834 à 1838, il est seul en poste, aidé par son unique secrétaire, Grille de Beuzelin. Mais, à partir de 1837, est créée une Commission des Monuments historiques. Elle établit d'abord un palmarès des 1 090 monuments dignes du premier intérêt. Ce répertoire s'allonge et il comporte déjà 2 420 sites, en 1842, et 2 800 en 1848. Or chaque lieu cité suppose une étude approfondie afin de déterminer les restaurations et les subventions nécessaires. Pour parvenir à ses fins, Mérimée doit forcément s'exercer à l'opportunisme. Il navigue à vue dans les aléas des recompositions ministérielles. Sa ténacité s'illustre aussi bien auprès ses collègues que dans les arcanes du pouvoir. Il sait même, au besoin, utiliser les campagnes de presse, "admirable invention au moyen de laquelle on vient à bout de monstres bien plus durs à cuire que ceux que dompta feu Hercules... Il n'y a pas de maire, voire de ministre qui n'y laisse des plumes, quand on a surtout le bon droit..." Il sait aussi réveiller les consciences chrétiennes : "En France, il y a plus de trente millions de catholiques, et j'aurais honte de dire ce que nous dépensons pour entretenir nos églises".

Mérimée a trop tôt senti qu'il lui fallait se constituer un réseau actif, en détectant, parmi les spécialistes locaux, ceux sur lesquels il pourrait s'appuyer en toute confiance. Ils ont pour nom Jaubert de Passa (Perpignan), Requien (Avignon), Auguste Grasset (La Charité sur Loire), le docteur Cauvière (Marseille), Joly-Leterme (Saint-Savin), Eusèbe Castaigne (Angoulême), Chergé (Angers) Chaudruc de Crazannes (Gers), Mangon de Lalande (Poitiers), Honoré Clair (Arles), La Saussaye (Blois), Caignart de Saulcy (Metz). Tous sont subjugués et assurent l'immense réputation de Mérimée.

S'appuyant sur ces ressources dispersées, Mérimée développe un dispositif de collecte d'informations dont il est le cœur. Les correspondants, généralement rencontrés lors de ses tournées, proposés par Mérimée, reçoivent une nomination du ministre de l'Intérieur. Ces relais bénévoles, se contentant du seul honneur d'avoir été choisis, sont d'abord une poignée, puis au nombre de soixante-dix-sept en 1840, et quatre-vingt-dix-huit en 1856. Ils ont pour mission de "surveiller les travaux de restauration des édifices antiques et du Moyen âge, signaler les découvertes qui intéressent l'archéologue, prévenir les actes de vandalisme". Pour assurer les garanties techniques et pour vérifier les chantiers, une équipe tournante d'architectes qualifiés est créée, les futurs "architectes des Monuments historiques".

Entre arbitrages et doctrine

Mérimée constitue ainsi l'inventaire culturel de la France, sauvant l'essentiel, même s'il est souvent confronté à des choix déchirants : les ruines sont si nombreuses et les crédits si minces, qu'il faut bien décider de certains abandons. Il décrit la situation, le 7 mars 1850, en ces termes : "Nous sommes dans une époque *climatérique* pour les édifices du Moyen Âge. La plupart âgés de cinq à six cents ans, mal entretenus depuis un siècle ou, qui pis est, mal réparés, menacent ruine et je crains que la menace ne soit suivie d'une prompte exécution. Il y a 2 400 monument historiques en France et vous vous représentez la situation de la commission en la comparant à un chirurgien qui n'a qu'une livre de charpie pour panser des centaines de blessés". Pour faire face à l'urgence et légitimer ses arbitrages selon des paramètres clairs, Mérimée propose, dans un rapport de 1842, une procédure de classement selon "le mérite sous le rapport de l'art, la situation matérielle, les ressources des localités". Cette mesure a aussi pour but d'éviter le saupoudrage de fonds et les réparations provisoires, de sorte de concentrer tous les efforts sur des opérations d'ampleur.

Mais chacun voit midi à sa porte. Mérimée doit le plus souvent se heurter à la mauvaise volonté des autorités locales. De même, les Ponts-et-Chaussées sont parfois fauteurs de troubles. Ainsi à Domfront, en 1835, ils ont purement et simplement décidé, pour des raisons de commodité, de détruire l'église Notre-Dame-sur-l'Eau, édifice du XI^{ème} siècle, qui présente le désavantage de se trouver sur le tracé de "la route n° 5". À Saintes, le conseil municipal, le préfet et les Ponts-et-Chaussées décident ensemble de détruire l'ancien pont romain car il empêche les bateaux à vapeur de remonter la Charente. Lorsque ce n'est pas une route, c'est une voie ferrée que Mérimée doit stopper. Quoiqu'utilisateur régulier de ce nouveau moyen de locomotion, il n'hésite pas à le combattre lorsqu'il le trouve sur de mauvais rails. La grande toile d'araignée qui se tisse sur l'ensemble du territoire à partir de juin 1842 va lui causer bien des tracas. C'est le cas en 1845, à Avignon, lorsque le maire et la compagnie des chemins de fer tombent d'accord, sous couvert du préfet du Vaucluse, pour

démolir les remparts romains le long du Rhône au bénéfice de la voie ferrée. Mérimée s'en mêle aussitôt et fait entendre la voix de la raison contre la voie du gâchis. Le projet est finalement bloqué en 1847, après maintes interventions.

C'est surtout face au clergé que Mérimée doit tenir bon. Les autorités religieuses, influencées par les goûts sulpiciens, ne tendent pas à la sobriété décorative. Sur le plan administratif, la répartition des tâches n'est pas nette. L'Église a le devoir d'entretenir les lieux de culte, mais elle ne détient pas le pouvoir de décider des travaux concernant des monuments classés. Et, pour compliquer cette distinction déjà porteuse de malentendus, c'est le Ministère des Cultes qui est sollicité, au même titre que les municipalités, pour boucler les budgets de travaux décidés par le Ministère de l'Intérieur, lui-même trop pauvre pour faire face tout seul.

Mérimée acquiert ainsi une expérience de négociateur. Il lui faut s'adapter aux situations territoriales, cas par cas. Vu de province, chaque site est plus précieux que le reste du monde. Mais, à l'inverse, l'initiative locale est parfois iconoclaste, par sottise ou négligence. Ainsi, à propos du vitrail du roi Salomon, dans la cathédrale de Chartres, Mérimée doit se battre contre les velléités locales. "Il paraît qu'on veut refondre les vitraux de Chartres, c'est à dire les mettre en pièces et les remplacer par des vitres modernes." Quand il n'interrompt pas à temps des projets monstrueux, Mérimée doit réparer les dégâts de certains chantiers hasardeux ou mal dirigés. À Aix-en-Provence, pour la cathédrale Saint-Sauveur, "on a recommandé à je ne sais quel tailleur de pierres tant de têtes à la pièce, et l'industriel les a fournies comme il a pu. Elles sont hors de proportion avec les corps ; elles n'ont pas de col, probablement on n'en avait pas commandé. Qu'on se figure une centaine de petits monstres, ayant tous un air de famille des plus ridicules. En vérité, vandalisme pour vandalisme, les multiplications des jacobins étaient moins ignobles". Une de ses détestations principale concerne les badigeons en tous genres : "Quand donc les curés comprendront-ils qu'il est de l'intérêt de la religion de conserver à ses temples leur caractère antique, si grave, si imposant, si chrétien. S'ils barbouillent les églises comme les cafés, n'est-il pas à craindre que l'extrême ressemblance de lieux d'un usage si différent ne porte les gens à se mettre à leur aise aussi bien dans les uns que dans les autres ?". On se rappelle aussi l'épisode connu du choc de Mérimée découvrant, en 1844, qu'un certain M. Louis qui avait repeint à sa manière les précieuses fresques de Saint-Savin. "Là comme presque partout, l'administration municipale est d'une mollesse déplorable et l'on tolère à l'égard des édifices publics ce qui serait poursuivi vertement s'il s'agissait de propriétés privées".

Facilement irritable, Mérimée a conscience de détenir une autorité, un magistère, mais il craint toute dérive, tout abus de pouvoir. On le voit constamment s'interroger sur les décisions à prendre pour réparer les outrages du temps : consolider ou restaurer ; laisser les vestiges dans leur état de délabrement et dans leur beauté sauvage, ou bien les ressusciter à neuf ? Cette problématique définit les ambitions et les risques de sa mission. Il en débat constamment avec ses proches. Pour Viollet-le-Duc, le passé ne se réduit pas à un instant ou à un état : il n'est jamais achevé ou mort, mais sans cesse transfiguré. "Restaurer un édifice", écrit-il dans son *Dictionnaire de l'architecture*, "ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné". En ce sens, le restaurateur est un moment dans une immense tradition. Il prolonge l'acte du créateur en produisant un résultat qui pourra à son tour évoluer avec le temps. Cette vision d'une recreation permanente des sites n'est pas partagée par tous. On en a fait grief à Viollet-le-Duc, à propos de la cité de Carcassonne notamment. Mérimée partage la même

théorie. L'osmose est si totale, entre Mérimée et Viollet-le-Duc, qu'il est parfois difficile de déterminer ce que l'on doit à l'un ou à l'autre, dans les restaurations prestigieuses qu'ils ont menées ensemble. La conception "restauratrice", au sens propre, est identique chez les deux. Mais on sait que Viollet-le-Duc ne se contiendra pas longtemps et qu'il "reconstruira" sans vergogne, une fois dégagé de l'influence directe de son aîné.

Au fond, Mérimée craint plus les réparateurs que les destructeurs. Il surveille surtout les agissements incontrôlés des maires ou curés, persuadés de bien faire. À Saint-Savin, il affirme, en 1845, que "ni les fureurs iconoclastes du protestantisme, ni le vandalisme stupide de la Révolution n'ont imprimé sur nos monuments des traces aussi déplorables que le mauvais goût du XVIII^{ème} et du XIX^{ème}¹ siècle. Les barbares laissent au moins des ruines : les prétendus réparateurs n'ont laissé que leurs tristes ouvrages". Mérimée exige surtout la prudence et la modestie. Les travaux des architectes et des archéologues lui semblent souvent trop interventionnistes, ostentatoires, modernistes, inventifs. "Vous me paraissez bien endurci dans votre amour pour les restaurations complètes", écrit-il le 18 janvier 1841 à Segrétain, correspondant de l'Instruction publique dans les Deux-Sèvres, "ne me faites pas plus puriste que je ne suis. Lorsqu'il reste quelque chose de certain, rien de mieux que de réparer, voire même de refaire, mais lorsqu'il s'agit de supposer, de *suppléer*, de recréer, je crois que c'est non seulement du temps perdu mais qu'on risque de se fourvoyer et de fourvoyer les autres".

Au fil de ses rapports et des années, la doctrine de Mérimée ne déroge guère : "Par restauration, nous entendons la conservation de ce qui existe, la reproduction de ce qui a manifestement existé" (1844) ; "Consolider en conservant avec scrupule l'appareil et les dispositions primitives, reproduire avec prudence les parties détruites, lorsqu'il en existe des traces certaines, surtout ne rien donner à l'invention, telles sont les recommandations que la Commission n'a cessé d'adresser aux architectes chargés de réparer nos monuments" (1848). Mérimée dénonce le faux ancien et la mode dite "néoclassique", c'est-à-dire composite. Il refuse les faux reconstitués comme les mélanges des genres. "Prenons garde que le troupeau servile des imitateurs ne nous donne un pareil spectacle", déclare-t-il lors d'une réception de la Société des antiquaires de Normandie, le 31 juillet 1854. "Une église du XVI^{ème} siècle, qui n'a pas de clocher, est menacée me dit-on, par la piété de ses paroissiens, d'une flèche gothique en ciment armé, et j'ai vu le projet d'une gare de chemin de fer, dont la façade, comme pour avertir les voyageurs de la possibilité d'un déraillement, doit leur présenter les moulages d'un jugement dernier emprunté à une de nos cathédrales gothiques". Aux yeux de Mérimée les traces du passé ont un caractère sacré. Le principal danger consiste à trop restaurer ou à déplacer : "Il faut restaurer ce qui a été endommagé mais non pas remplacer ce qui a été perdu". Pour conserver la présence vivante des monuments dans leur aspect initial, il recommande de ne pas se laisser emporter par l'imagination : "Dans une restauration, on ne doit rien inventer ; lorsque les traces de l'état ancien sont perdues, le plus sage est de copier les motifs analogues dans un édifice du même temps et de la même province".

Vers le musée moderne

Cette protection "*in situ*" de l'héritage du passé n'est pas toujours possible. Des pièces lapidaires, des objets précieux, des peintures ou des sculptures ne peuvent être abandonnés en pleine campagne. Mérimée imagine donc un système de classement et de centralisation : les

1

oeuvres d'art, pour échapper à l'indifférence locale ou au vandalisme, doivent être mises en valeur dans les grands musées, et surtout dans les musées parisiens. Le développement muséographique du second Empire doit beaucoup à cette détermination. Mérimée fait ainsi sa collecte d'amateur d'art, roublard et instigateur. Il marchandise, pendant des années s'il le faut, auprès de telle préfecture ou auprès de particuliers âpres au gain. La capitale lui semble une destination plus sûre pour les trésors que la province ne considère pas à leur juste valeur. Il retrouve un réflexe identique dans les pays étrangers et il rivalise avec les archéologues anglais qui sont passés maîtres dans le trafic d'oeuvres d'art. Son entourage a beaucoup aidé François-Auguste Mariette, en 1854, quand il s'est agi de rapporter d'Égypte les magnifiques coffres et bijoux qui constituent au Musée impérial (le Louvre) la première collection d'égyptologie de l'Europe.

Mérimée ne se contente pas de collecter. Il invente des lieux d'accueil, notamment l'hôtel de Cluny et le tout proche palais des Thermes. Car Mérimée est un prophète du musée moderne. Il le conçoit comme un maillon vivant entre l'histoire de l'art et son avenir. Il en perçoit les vertus pédagogiques. Il s'agit moins de protéger que d'instruire et d'inviter à des inventions nouvelles. Si Mérimée déteste la province de ces raretés, c'est parce qu'aucun musée régional n'est digne à l'époque de les accueillir : "Nos administrations municipales sont composées d'épiciers, droguistes et barbares". Ce n'est pas snobisme ou parisiensisme que Mérimée réagit : son constat, lucide, est plutôt attristé, car il voudrait réellement créer un réseau muséographique national. Certains musées de province commencent d'ailleurs à prendre une certaine envergure, tel celui de Lyon. En plus du "grand nombre de fragments antiques de la plus haute importance", on y trouve une grande toile de Rubens (*Saint Dominique et Saint François protégeant le monde contre Jésus-Christ qui veut le punir*), devant laquelle Mérimée reste médusé : "Impossible de voir un tableau plus splendide, plus riche de tons. Il semble avoir été fait à coups de balai et cependant les étoffes et les chairs sont admirablement rendues". Mais il déplore, là encore, qu'un tel musée, morne et poussif, se révèle si peu apte à mettre en valeur ses richesses, et que ses conservateurs "croient que les tableaux ne sont qu'accessoires, et destinés à décorer les murailles". Le musée du Puy attire aussi son attention ("l'un des plus remarquables que j'aie vus en province"), tout comme celui d'Avignon : "il serait à désirer que toutes les villes de France imitassent l'exemple d'Avignon !"

Persuadé qu'il faut quadriller le territoire par de grands "centres d'art", Mérimée milite pour qu'on accorde des moyens plus importants aux cités désireuses de développer des musées régionaux modernes. Il imagine la création d'un fonds national pour acquérir des oeuvres et les prêter : "Il faudrait qu'avec le même fonds, on pût acheter (si des occasions perdues se représentaient) la Vierge au candélabre, la Bible d'Alcuin, la table d'Abydos, les façades de l'hôtel de La Trémoille". "Il me paraîtrait même assez important d'envoyer en province quelques-uns des acquisitions qui seraient faites", propose-t-il, en novembre 1842, au ministre de l'Intérieur. "On imiterait ainsi l'exemple donné par l'Empereur qui distribua un certain nombre de chefs-d'œuvre rapportés d'Italie dans les musées de plusieurs grandes villes".

Ainsi, de l'aménagement *in situ* à la muséographie la plus pédagogique, Mérimée a été l'inventeur de la sauvegarde patrimoniale moderne.